

# DOSSIER DE PRESSE

Rennes, le 1<sup>er</sup> décembre 2021



## AMI CONSTRUIRE AVEC LES MATERIAUX BIOSOURCES ET LA TERRE CRUE

« *Construire avec les matériaux biosourcés et la terre crue* »  
Annonce des projets sélectionnés  
dans le cadre de l'appel à manifestation d'intérêt  
1<sup>re</sup> session - la construction neuve



---

## Appel à manifestation d'intérêt « Construire avec les matériaux biosourcés et la terre crue » 1<sup>re</sup> session - la construction neuve Annonce des projets sélectionnés

---

Dans la continuité de la démarche bretonne pour le développement de l'usage des éco-matériaux et matériaux biosourcés initiée en 2013, l'État, l'ADEME et la Région Bretagne ont lancé au printemps dernier un Appel à manifestation d'intérêt (AMI) sur la thématique « *Construire avec les matériaux biosourcés et la terre crue* », coordonné par la Fédération Bretonne des Filières Biosourcées [FB]<sup>2</sup>. Les projets retenus pour la première session viennent d'être sélectionnés par un jury composé de l'Etat, l'ADEME, la Région Bretagne, [FB]<sup>2</sup> et Batylab.

### L'objectif de cet AMI\*

---

L'objectif était de proposer aux collectivités territoriales bretonnes **de dédier des fonciers et des immobiliers publics à la construction de projets valorisant les solutions à base de biosourcés et de terre crue**. Cet AMI vise à proposer un accompagnement gratuit aux maîtrises d'ouvrage publiques, porteuses d'un projet de construction neuve ou d'extension de bâtiment, avec une part significative de matériaux biosourcés (y compris la terre crue). Les candidats retenus bénéficient d'un accompagnement « à la carte » par [FB]<sup>2</sup> et l'ensemble de son réseau pour que leur volonté se traduise en projets concrets.

*\*Cet AMI ne délivre pas de subvention.*

### Les bénéficiaires de l'AMI

---

- les communes et groupement de collectivités territoriales,
- les conseils départementaux,
- le Conseil régional,
- l'État et ses opérateurs (bâtiments universitaires par exemple),
- les bailleurs sociaux,
- les établissements publics,
- les entreprises publiques locales,
- les parcs naturels régionaux.

**uniquement pour des projets de constructions neuves y compris les extensions, notamment :**

- les bâtiments tertiaires et les logements en maîtrise foncière publique,
- les projets présentant un niveau de maturité opportun (idéalement en phase de programmation).

### Des projets retenus selon des critères d'éligibilité

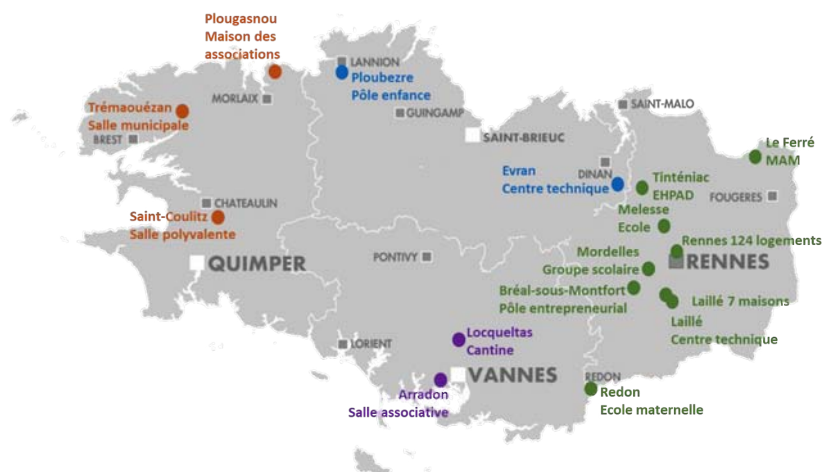
---

Parmi les critères d'éligibilité, on peut notamment citer une quantité minimale de biosourcés à atteindre, à l'instar du ratio utilisé dans le label « **Bâtiment biosourcé** » ainsi qu'un nombre minimum d'éco-matériaux issus de filières différentes – **bois, paille, terre crue, chanvre et lin, ouate de cellulose, textile recyclé, algues, roseaux**.

## Les projets retenus\*

Parmi les **45 projets** identifiés dans le cadre de l'AMI, **18** ont confirmé leur candidatures et **18** ont été retenus.

- 2 projets en Morbihan
  - 3 projets en Finistère
  - 2 projets en Côtes d'Armor
  - 11 projets en Ile-et-Vilaine
- Petite enfance / scolaire : 6
  - Logement / EPHAD : 5
  - Maison des associations / salle polyvalente : 4
  - Centre technique : 2
  - Pôle entrepreneurial : 1



### 22 Evran

**Centre technique municipal** - 600 m<sup>2</sup>  
 Maître d'ouvrage : commune d'Evran  
 Phase de pré-programmation

#### Matériaux biosourcés et terre crue envisagés

Bois : structure, charpente, planchers si niveau R+1, doublage OSB, habillages extérieurs, isolation des espaces de vie et des bureaux : chanvre, laine de bois, paille ou ouate de cellulose.

### 22 - Ploubezre

**Pôle enfance-jeunesse** - 450 m<sup>2</sup>  
 Maître d'ouvrage : commune de Ploubezre  
 Phase de pré-programmation

#### Matériaux biosourcés et terre crue envisagés

Bois  
 Ouate de cellulose  
 Terre crue  
 Revêtements à base d'algues

### 29 - Plougasnou

**Maison des associations** - 600 m<sup>2</sup>  
 Maître d'ouvrage : commune de Plougasnou  
 Phase d'esquisse

#### Matériaux biosourcés et terre crue prévus

Bardage en lame de bois / Ossature bois porteuse / Charpente bois / Isolation laine de bois. Faux-plafond en fibre-de-bois / Menuiseries intérieures en hêtre du pays / Revêtements de sols en marmoleum (huile de lin+ résine de pin + farine de bois + jute) et plancher contrecollé / Cloisons en brique en terre crue & paille.



© CALC architecture



## 29 - Saint-Coulitz

**Salle polyvalente** - 260 m<sup>2</sup>

Maitre d'ouvrage : commune de Saint-Coulitz  
Phase de sélection de la maîtrise d'œuvre

### Matériaux biosourcés et terre crue envisagés

Murs existants à réhabiliter en terre/pierre/chaux.  
L'utilisation de matériaux biosourcés (bardage bois, isolation en fibre de bois) d'une part, et le recours aux systèmes constructifs en filières sèches (ossature/charpente/plancher bois) sont privilégiés.  
La maîtrise d'ouvrage se montre favorable à la mise en œuvre de la paille.

## 29 - Trémaouézan

**Salle polyvalente** - 250 m<sup>2</sup>

Maitre d'ouvrage : commune de Trémaouézan  
Phase de sélection de la maîtrise d'œuvre

### Matériaux biosourcés et terre crue envisagés

Ossature bois,  
Isolation paille des murs et toiture,  
Plancher à structure bois sur vide sanitaire  
Bardage bois  
Finition intérieure en enduit terre-chaux dans la salle principale,  
Menuiseries bois à vitrages isolants

## 35 - La communauté de communes de Brocéliande

**Pôle entrepreneurial** - 1400 m<sup>2</sup>

Maitre d'ouvrage : communauté de communes de Brocéliande  
Phase de finalisation de la conception

### Matériaux biosourcés et terre crue envisagés

Murs en terre (réutilisation terre du site)  
Isolation textile recyclé, Ouate de cellulose, fibre de bois  
Charpente bois, ossature bois  
Bardage bois châtaignier  
Plancher bois intérieur et extérieur



Pôle entrepreneurial de la communauté de communes de Brocéliande (35), esquisse.

## 35 - Laillé

**Centre technique municipal** - 1460 m<sup>2</sup>  
Maitre d'ouvrage : commune de Laillé  
Phase Esquisse

### Matériaux biosourcés et terre crue envisagés

Ossature bois pour toute la partie structurale, avec isolation laine de bois et/ou biofib (mélange lin et chanvre).

A l'étude pour les bureaux : une partie de l'isolation en paille avec enduit terre intérieur.

Peinture aux algues, revêtement en linoléum

Vêtements extérieurs : bardage bois en essence locale type châtaignier ou équivalent.

## 35 - Laillé

**Hameau 7 maisons ZAC de La Touche** -  
Environ 770 m<sup>2</sup> de SHAB  
Aménageur : Territoires Publics  
Phase programmation

### Matériaux biosourcés et terre crue envisagés

Pas de matériaux définis à ce stade, proposer des maisons avec des matériaux biosourcés qui soient « dans les prix du marché » pour mettre en avant le caractère reproductible.

## 35 - Le Ferré

**Maison d'assistantes maternelles** -160 m<sup>2</sup>  
Maitre d'ouvrage : commune de Le Ferré  
Phase programmation

### Matériaux biosourcés et terre crue envisagés

Il est prévu un bâtiment construit en éco-matériaux, pierre avec extension bois et isolation à étudier (laine de bois, enduit chaux-chanvre).

## 35 - Melesse

**Extension école élémentaire** - 960 m<sup>2</sup>  
Maitre d'ouvrage : commune de Melesse  
Phase esquisse

### Matériaux biosourcés et terre crue envisagés

Portiques et charpente bois pour le niveau haut,  
Parois verticales et toitures de l'étage en caissons  
ossature bois : parement bois bardage douglas brut,  
Caisson MOB 200, Isolation en âme 200 ouate de cellulose + doublage extérieur Pavatherm 60 mm  
Murs pignons : mur à ossature bois rempli par un mélange de terre allégée - mélange 35 cm épaisseur de terre du site et fibres (paille ou chanvre)

Enduits de finitions extérieur et intérieur en 3 passes : terre et sable / chaux



## 35 - Mordelles

**Équipement public Sermon** comprenant une école et une cuisine centrale - 3000 m<sup>2</sup>  
Maitre d'ouvrage : commune de Mordelles  
Phase programmation

### Matériaux biosourcés et terre crue envisagés

Niveau E3C2 du label E+C- visé  
Niveau 3 du label bâtiment biosourcé (cible à 36 kg/m<sup>2</sup> de surface plancher), avec des souhaits autour du bois et de la paille et la réutilisation de la terre du site d'implantation.  
Une démarche autour de la terre crue en rappel de l'histoire du patrimoine mordelais sur ce matériau  
Une réflexion en termes d'économie circulaire (cradle to cradle)

## 35 - Redon

**Ecole Charlie Chaplin** - 600 m<sup>2</sup>  
Maitre d'ouvrage : commune de Redon  
Phase esquisse



### Matériaux biosourcés et terre crue envisagés

Ossature bois,  
Bardage bois,  
Toiture monopente isolant fibre de bois,  
Menuiseries extérieures en bois/alu,  
Façade en béton de chanvre enduit intérieur terre  
Murs refend ossature bois et BTC  
Dalle de plafond : plaque en fibre de bois,  
Peinture sans COV,  
Sol en caoutchouc

## 35 - Rennes

**ZAC Maurepas-Gayeulles Rennes**  
Lots 29 et 30 - Keredes 62 logements  
4000 m<sup>2</sup> SHAB  
Aménageur : Territoires Publics  
Phase esquisse

### Matériaux biosourcés et terre crue envisagés

Structure porteuse en Béton (planchers, refends et poteaux), Murs de façade en ossature bois.  
Charpente, menuiseries intérieures et extérieures, plinthes en bois.  
Isolation en chanvre et/ou ouate de cellulose.  
A l'étude : platelage bois pour les coursives et balcons et enduit en terre crue ou mur d'adobes pour le hall d'accueil ou la salle partagée

## 35 - Rennes

**ZAC Maurepas-Gayeulles Rennes - Espacil**  
Habitat - Lot 31 - 24 logements 1495 m<sup>2</sup> SHAB  
Aménageur : Territoires Publics  
Phase de sélection de la maîtrise d'œuvre

### Matériaux biosourcés et terre crue envisagés

Matériaux biosourcés et terre crue prévus  
Structure poteau/poutre béton avec MOB et vêtue métallique  
Mur en terre crue dans le hall  
Isolation biosourcée : ouate de cellulose ou textile recyclé ou fibre de bois  
Peinture biosourcée à base d'algues  
Réemploi pour matériaux sol du hall à base des matériaux de démolition de 2 barres d'immeubles

## 35 - Rennes

**ZAC Maurepas-Gayeulles Rennes - Secib Lot**  
32 - 38 logements 2450 m<sup>2</sup> SHAB  
Aménageur : Territoires Publics  
Phase  
esquisse



### Matériaux biosourcés et terre crue envisagés

Bâtiment mixte béton & bois : béton porteur, plancher refend, mur ossature bois  
Variante en appel d'offres peintures biosourcées & isolants biosourcés (ouate de cellulose, textile recyclé)  
Etude des possibilités de réemploi (bordures extérieures, halls, portes, interrupteurs etc...)  
A l'étude : aménagements extérieurs en terre crue.

## 35 - Tinténiac

**Maison Sainte-Anne de Tinténiac**  
EHPAD 5000 m<sup>2</sup>  
Maître d'ouvrage : SA HLM Les Foyers  
Gestionnaire : Hospitalité Saint-Thomas de Villeneuve

### Matériaux biosourcés et terre crue envisagés

Bois : menuiseries extérieures, bardage (administration)  
Enduit à la chaux pour les maisons  
Béton de chanvre : isolation  
Terre crue et paille : bauge pour le bâtiment animations

© NeM / Ninety et Marca Architectes  
et Studio 1984





## 56 - Arradon

**Maison des associations** - 650 m<sup>2</sup>  
Maitre d'ouvrage : commune d'Arradon  
Phase de pré-programmation

### Matériaux biosourcés et terre crue envisagés

Non défini à ce stade précoce de projet, l'accompagnement proposé par l'AMI définira le choix des matériaux

## 56 - Locqueltas

**Cantine** - 800 à 1000 m<sup>2</sup>  
Maitre d'ouvrage : commune de Locqueltas  
Phase de sélection de la maîtrise d'œuvre

### Matériaux biosourcés et terre crue envisagés

Non défini à ce stade précoce de projet, l'accompagnement proposé par l'AMI définira le choix des matériaux

## Une nouvelle session prévue en 2022

Une seconde session d'appel à candidatures ouverte à la construction neuve et à la réhabilitation est prévue en 2022.

Le calendrier pressenti à ce jour est le suivant :

- Début avril 2022** : lancement de la session 2022 - ouverture réception des candidatures
- 20 juillet 2022** : clôture réception des candidatures
- Juillet-août 2022** : analyse des candidatures
- Courant septembre 2022** : sélection des candidats retenus
- Octobre 2022** : début de l'accompagnement des porteurs de projets

## Les porteurs de l'AMI

- Financeurs** : l'État (DREAL), l'ADEME et la Région Bretagne
- Interprofessions** : la Fédération Bretonne des Filières Biosourcées [FB]<sup>2</sup>
- Partenaire** : Batylab

La **coordination de l'AMI** est réalisée par la Fédération Bretonne des Filières Biosourcées « [FB]<sup>2</sup> ». Celle-ci regroupe des filières de matériaux de la construction poursuivant un but commun : la promotion et l'aide au développement en Bretagne des matériaux biosourcés et des techniques associées, dans le respect de l'environnement et de la santé, auprès des collectivités territoriales, des maîtres d'ouvrages publics et privés, des maîtres d'œuvre et plus généralement des acteurs du bâtiment. [FB]<sup>2</sup> représente 8 filières d'éco-matériaux :

- Les "biosourcés"** : le bois, la paille, les lin et chanvre, les algues, le roseau.
- Les "géosourcés"** : la terre crue.
- Les "recyclés"** : la ouate de cellulose (recyclage de journaux), le textile recyclé.

## Les contacts

**Contact presse**  
Aude MESSAGER | Agence Rond Vert  
06 29 15 89 91 - aude@rondvert.com

**Contact [FB]<sup>2</sup>**  
Fédération Bretonne des Filières Biosourcées  
Julie POISSON - julie.poisson@fb2.bzh